Fondation Rurale de Wallonie

Enghien - Edingen

Commission locale de Développement rural

Séance du 10 juin 2024

(20h00 – Combles des Ecuries du Parc – Avenue Elisabeth à Enghien)

Présent·e·s

Guy DEVRIESE, Dominique EGGERMONT, Jean-Yves STURBOIS, Marc VANDERSTICHELEN - *Membres de la CLDR représentant le Conseil communal.*
Andrew CLAES, Claudine DECREM, Philip DEVLEMINCK, Jean-François GAILLET, Guy LEFRANC, Frédéric LETENRE, Jean-Edouard MERCKX, Martine VAN DEN BERGEN, Julien VANHOVE, Axel ZIWNY - *Soit 10/45 Membres de la CLDR représentant la population.*
Stéphanie GUÉRIN & Nathalie REMY – *Agents de Développement, Fondation Rurale de Wallonie.*
Camille MESTDAG - *Auteur de projet, IDETA.*

Excusé·e·s

Olivier SAINT-AMAND - *Bourgmestre & Président de la Commission locale de Développement rural (CLDR).*
Nathalie VAST - *Membre de la CLDR représentant le Conseil communal.*
Yves AUQUIER, Jean JASON, Pierre-Emmanuel LENFANT, Muriel MOLEZIO, Matthieu MULLER, Camille NICAISE, Jacques PLE, Philippe RONSMANS, Alain THIRION, Laurent VANBERGIE, Rita VANOVERBEKE - *Membres de la CLDR représentant la population.*
Claudine DECUYPER - *Service Environnement.*
Laurie DE MARÉ - *Service Communication & Tourisme.*

Comptes-rendus de la CLDR - Approbation

Les comptes-rendus des séances des 26 mars, 4 avril et 10 avril 2024 sont approuvés moyennant la prise en compte des remarques suivantes :

- Séance du 26/03/2024
 Il est demandé d'apporter les modifications suivantes au compte-rendu :
 - P. 1/6 : Excusés : ajouter Jean-Yves Sturbois & Marc Vanderstichelen.
 - P. 2/6 : Herve > Herne.
- Séance du 10/04/2024
 Il est demandé d'apporter les modifications suivantes au compte-rendu :
 - P. 2/4 : Marcq et Labliau (2x) > Petit-Enghien.

Programme communal de Développement rural

Projets – Pré-programmation

Introduction

Une soixantaine de projets ont été définis suite aux séances d'information-consultation de la population, aux réunions de la CLDR et sur propositions de l'auteur de PCDR. Ils ont été classés en trois catégories :

- **« Lots 0 »**, regroupant les projets qui, soit :
 - peuvent être mis en œuvre dès à présent ;
 - nécessitent peu de moyens financiers ;
 - s'appuient sur la dynamique citoyenne par le biais de groupes de travail.

- **Autres projets > - Fiches « Mémo »**, ceux qui, soit :
 - sont pris en charge par d'autres services communaux ou structures ;
 - sont en cours et à poursuivre ;
 - sont programmés ;
 - ont été étudiés et/ou expérimentés et s'avèrent non réalisables.

- **« PCDR »**, dont :
 - « DR » : 15 pourraient être financés par le Développement rural ;
 - « hors DR » : 6 pourraient être mis en œuvre par d'autres voies de subventionnement.

Liste des projets

Lot 0	Mémo	PCDR / DR	PCDR / Hors DR
LA COHÉSION SOCIALE, PILIER DU VIVRE ENSEMBLE			
/	Outils de communication Valves de quartier Sensibilisation aux Objectifs de Développement Durable Dialogue en milieu rural Salon des associations Prêt de matériel	Logements intergénérationnels *[Aménagement de logements communaux à loyer modéré à destination des personnes âgées]* Logements tremplin *[Aménagement de logements communaux à loyer modéré à destination des jeunes actifs]*	Maisons de quartier *[Petites salles communales à destination des comités de quartier et petites associations]*
LE PATRIMOINE : ANCRÉ SUR SES DEUX PIEDS, TOURNÉ VERS L'AVENIR			
Musée de la vie rurale Podcasts Groupe de travail Patrimoine	Référent patrimoine		Préservation du caractère rural de Labliau *[Adoption de mesures de protection du caractère esthétique et patrimonial de Labliau]*
LES ESPACES URBANISÉS REPENSÉS POUR DE NOUVEAUX USAGES			
	Le Parc d'Enghien Le centre-ville d'Enghien La Grand-Place d'Enghien	Les équipements récréatifs de plein air *[Installation d'équipements de proximité pour les loisirs et le sport de rue : jeux, terrains de pétanque, sports urbains, parcours VITA, etc.]* L'espace vert du Val de Marcq *[Aménagement d'un espace de détente autour de la plaine de jeux : terrain de pétanque, bancs, etc. Lieu de rassemblement à la rue du Village]* Les entrées de villages *[Marquage des entrées de village (matérialisation) afin de casser le continuum urbain et de mettre en valeur les entités villageoises]* La Place de Labliau *[Partage de l'espace, convivialité, intergénérationnel, animation, végétalisation, modularité, mobilité (itinéraires, stationnement), panneaux d'information. Approche globale : Place, cimetière, mise en valeur du patrimoine]* La Place de Petit-Enghien *[Réaménagement global : convivialité (mobilier, fontaine…), intergénérationnel, animation, végétalisation, modularité, mobilité (itinéraires, stationnement), valorisation du patrimoine, panneaux d'information. Clarification des usages : espace piétons, stationnement, voies de circulation]*	

Lot 0	Mémo	PCDR / DR	PCDR / Hors DR
		Les abords du cimetière de petit-Enghien *[Partage de l'espace, convivialité, intergénérationnel, animation, végétalisation, modularité, mobilité (itinéraires, stationnement), valorisation du patrimoine, panneaux d'information. Réaménagement de l'espace jeux]*	
LES ESPACES COMMUNAUTAIRES RÉINVENTÉS POUR LA COLLECTIVITÉ			
Patrimoine : inventaire et besoins	Maison des jeunes	Maison de village/rurale à Petit-Enghien (et Fédération des salles collectives) *[Création d'un équipement modulable pour l'accueil des associations locales, des comités de quartier, des activités et évènements locaux (Equinoxe), des festivités privées]*	Salle socio-culturelle *[Aménagement d'un espace adapté à la création et à la diffusion culturelle]* Foyer rural de Labliau *[Amélioration des équipements, de la fonctionnalité et de l'accessibilité (PMR) de la salle]*
LA CAMPAGNE, MISSION RÉSILIENCE			
	Faune et flore locales Lutte contre les inondations	Valorisation des déchets de taille/fauche dans un réseau de chaleur ou dans la cogénération publique *[Au bénéfice des équipements publics et, le cas échéant, des particuliers. Réflexion autour d'un cycle complet autour des projets de plantations de haies]*	
LA TRAME ÉCONOMIQUE, POUR UN TERRITOIRE VIVANT			
	Alimentation de qualité pour tous Bornes impétrants Marché hebdomadaire Annuaire des commerces Valorisation de la trame économique Relocalisation de l'Office du Tourisme	Création d'un atelier rural *[Mise en location d'un équipement adapté (espace commercial, espace artisanal, transformation de produits locaux) : soutien aux activités économiques, circuits-courts, etc.]*	Mise à disposition de terres pour le maraîchage *[Location de terres (communales, CPAS et Fabrique d'église) cultivables pour le lancement de nouveaux maraîchers ou éleveurs locaux, dans une philosophie de circuits courts et de méthodes respectueuses de l'environnement. Possibilité de valoriser les productions en interne (CPAS et écoles communales)]*
LA MOBILITÉ, ENCORE MIEUX DEMAIN			
	Liaison cyclable gare-Qualitis Sensibilisation à la mobilité active Transports collectifs efficients	Tronçons itinéraires pédestres *[Création et aménagement des sentiers, venelles et chemins ayant un potentiel de liaison stratégique (entre les services, écoles, commerces) et récréative. Nommer les sentiers, balisage, éclairage, mobilier, carte (trajets, points d'intérêt, temps de parcours, liaisons entre parcours)]* Tronçons itinéraires cyclables *[Réalisation d'aménagements cyclables sur les axes stratégiques et les liaisons villages-ville : pistes séparées, barrières de sécurité, accotements des chaussées.]* Ligne 123	Abords de l'école de Marcq *[Sécurisation et amélioration des accès pour les usagers actifs : piétons, vélos, etc.]*

Lot 0	Mémo	PCDR / DR	PCDR / Hors DR
		[Poursuite de l'aménagement de l'itinéraire : liaison Enghien - Braine-le-Comte. Prise en compte de la faune et de la flore. Sécuriser les traversées / carrefours avec le réseau routier] Liaison sécurisée Coquiane – Petit-Enghien *[Aménagement et sécurisation de la traversée de la N7 entre Petit-Enghien et le quartier de Coquiane. Amélioration des connexions et des échanges entre le quartier et le cœur du village. Sécurisation des usagers actifs]*	

Méthodologie

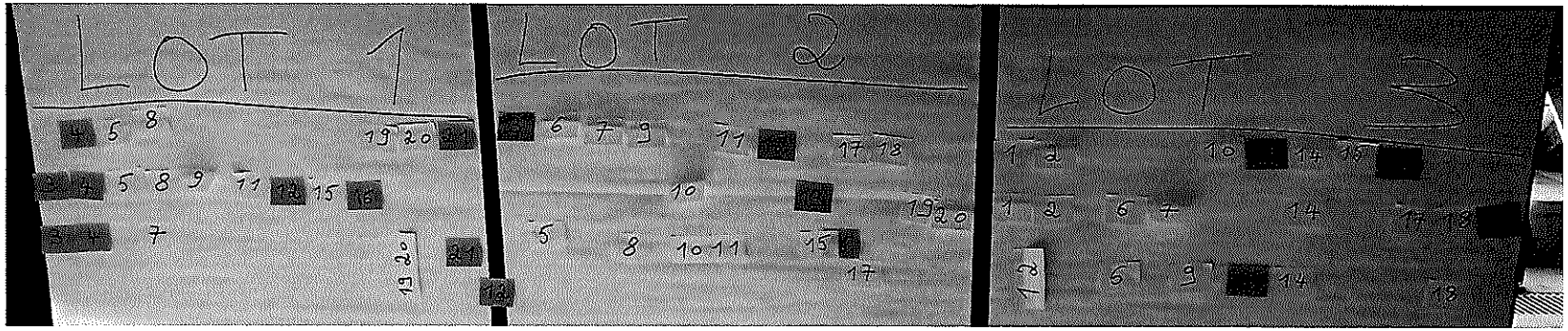
Il est proposé aux membres de la CLDR de préprogrammer les 21 projets « PCDR » en trois lots (mise en œuvre à court, moyen ou long terme).
Après une réflexion en trois sous-groupes, une mise en commun en plénière permettra de confronter les divergences en exposant ses arguments.

La répartition se base sur les critères suivants :

- Intention plus ou moins détaillée du projet,
- Etat du dossier / Eléments favorables,
- Localisation et maîtrise foncière,
- Freins,
- Coût,
- Réponse à un besoin / Intérêt collectivité.

Chaque projet est résumé dans une fiche descriptive reprenant les informations disponibles relatives à ces critères.

Classements des projets par sous-groupe



	Lot 1	Lots 1/2	Lot 2	Lot 3	Lots 1/2/3
Projets potentiellement subsidiables par le Développement rural	**5** Equipements de plein air (incluant la placette de la Source) et parc canin **8** Espace vert du Val de Marcq : biodiversité + convivialité **19** Tronçons itinéraires pédestres (vision stratégique existante) + sensibilisation + communication **20** Tronçons itinéraires cyclables (vision stratégique existante) + sensibilisation + communication		**10** Entrées de village **11** Maison de village/rurale à Petit-Enghien **17** Ligne 123	1 Logements tremplin 2 Logements intergénérationnels 6 Place de Labliau **14** Valorisation des produits de taille dans la production de biomasse et/ou d'un réseau de chaleur dans les équipements publics **18** Liaison sécurisée rue Coquiane – Petit-Enghien	**7** Place de Petit-Enghien, incluant les abords de l'école **9** Abords du cimetière de Petit-Enghien **15** Atelier rural
Projets nécessitant d'autres sources de financement	**4** Préservation du caractère rural de Labliau **3** Maison de quartier : petite salle communale à destination des comités de quartier et petites associations (en fonction de l'inventaire des propriétés communales) **21** Abords de l'école de Marcq	12 Salle adaptée aux besoins socioculturels		**13** Foyer rural de Labliau (veille subventions pour privé)	**16** Mise à disposition de terres pour le maraîchage

Echanges en séance plénière

- **Valorisation des produits de taille (14) / Lot 3**
 - Projet sur lequel on peut travailler dès à présent mais pour lequel on pourrait chercher des subventions dans quelques années.
 - Intégrer les plantations dans une démarche circulaire globale. L'entretien des haies peut être un frein à la plantation → valoriser ce qui devient un « déchet ».
 → Le choix des plantations dépend de la destination des végétaux qu'elles produiront.
 - Réseau de production de chaleur :
 - Etudier si celui-ci nécessite une importante quantité de déchets verts
 - Le mettre en lien avec les biens publics :
 - Projets de logements intergénérationnels et de logements tremplin
 - Le Collège d'Enghien, le CPAS, le Nautisport…
 - Envisager d'autres filières de valorisation : Plateforme de compostage locale, qui bénéficierait à l'ensemble des habitants
 - Apport pour les sols, notamment en agriculture

Place de Petit-Enghien (7) / Lot 1, 2 ou 3
 - La pose d'un nouveau revêtement est déjà prévue à très court terme.
 - Un réaménagement conséquent ne pourrait avoir lieu à court ou moyen terme. Il est cependant possible de restructurer l'espace au préalable : végétation, marquage au sol, …
 - Projets d'aménagements de places : les répartir et ne pas les programmer simultanément.

- **Abords du cimetière de Petit-Enghien (9) / Lot 1, 2 ou 3**
 - La fiche ne reprend pas d'éléments liés au patrimoine.
 - Un espace de jeux n'est pas adapté à proximité d'un cimetière.
 - La végétalisation peut être prévue en Lot 1, ainsi que la mobilité active → petits aménagements qui peuvent être planifiés à court terme.

- **Atelier rural (15) / Lot 1, 2 ou 3 → Lot 2**
 - Peut soutenir plusieurs structures économiques (indépendants, commerçants…) de façon à ce qu'elles restent dans la commune.
 - Peut prendre place dans un centre « urbain », et pas forcément dans un zoning d'activités.
 - L'entreprise a la possibilité de racheter le bâtiment ; dans ce cas, la commune devra réinvestir le montant dans un autre projet de développement rural (un atelier rural ou autre).
 - Commencer par soutenir les structures existantes et les projets déjà en cours.
 → La coopérative Ma Ferme répond en partie à cette demande :
 - Mise à disposition de locaux pour de petites entreprises ;
 - Ferme 2.0 : délocalisation plus près de la ville ?
 - La Commune pourrait prendre des parts dans « Ma ferme » pour soutenir cette dynamique.
 - Lanterne & Qualitis :
 - Peuvent soutenir des entreprises « plus grandes » ;
 - Hall relais dans les parcs d'activités économiques.
 - Faut-il d'emblée mettre un espace à disposition des entrepreneurs ou attendre qu'il y ait d'abord une demande ? Le cas échéant, retirer ce projet du PCDR.
 - Equilibri (coopérative épicerie-herboristerie) pourrait bénéficier d'une telle infrastructure
 - Les besoins de ce projet n'étant pas encore été déterminés avec précision, il est décidé de le placer en Lot 2.

- **Mise à disposition de terres pour le maraîchage (16) / Lot 1, 2 ou 3 → Lot 3**
 - Métier lourd, d'où un turn-over important.
 - Un nouveau maraîcher souhaitant s'installer peut s'adresser à Ma Ferme ou demander une terre en location à un agriculteur.
 - L'entité d'Enghien est déjà bien desservie en termes de maraîchage et il y a dans la région un large choix pour les personnes qui souhaitent consommer local.
 - Promotion : l'ADL gère une plateforme reprenant toutes les structures existantes dans ce domaine.
 - Décision de placer ce projet en Lot 3.

- **Les abords de l'école de Marcq (21) / Lot 1 ou 3**
 - Le sentier venant du Val de Marcq (face à l'école) est déjà en partie réalisé. Il reste à l'aménager pour le relier aux quartiers situés à l'arrière, ce qui sera fait car il s'agit d'une charge d'urbanisme dévolue au lotisseur.
 - Les aménagements portent sur la sécurisation, notamment des enfants et des usagers faibles, ce qui en fait une priorité en termes de timing (Lot 1). Cependant, il est déjà prévu d'élargir les trottoirs (sécurité des piétons). La mise en œuvre d'un projet plus conséquent ne pourrait avoir lieu qu'à long terme car pour répondre aux besoins, il faudrait prévoir du stationnement et donc, acheter du terrain, ce pour quoi il n'y a actuellement pas d'opportunité.

- **Tronçons itinéraires pédestres (19) et tronçons itinéraires cyclables (20) / Lot 1**
Logements tremplin (1) et logements intergénérationnels (2) / Lot 3
 - Il est prévu, tant pour les tronçons et les logements, de laisser deux opportunités et de ne pas les regrouper car chacun ne pourra être subsidié qu'une fois en développement rural.
 - Réaménagement de sentiers existants pour les piétons : subsidiable en développement rural mais procédures lourdes. Mieux vaut budgétiser et envisager le financement par la commune ou par des appels à projets. Le financement en développement rural peut être plus intéressant pour un plan global mais pas pour un seul tronçon → opportunité de réaliser davantage.

- **Maison de village/rurale à Petit-Enghien (11) / Lot 2**
 - Les participants ayant préprogrammé la maison de village en Lot 1 le justifient en expliquant qu'il est possible de localiser ce projet dans l'ancienne maison communale de Petit-Enghien, ce qui en outre serait moins onéreux.
 - Il est nécessaire de définir plus précisément les besoins et, en fonction, de déterminer la taille du bâtiment.

- **Liaison sécurisée rue Coquiane – Petit-Enghien (18) / Lot 3**
 - Certains participants mettent en doute l'utilité de cette liaison.

 → Il est rappelé qu'il s'agit de la sécurisation de la traversée de la Nationale au niveau du carrefour. Ce projet a été évoqué à l'occasion de la CLDR élargie à la population organisée à Petit-Enghien : l'idée est de raccrocher ce quartier au centre du village où se trouvent une école, une bibliothèque… La rue de Coquiane est insécurisante, tandis que de nombreux habitants des nouveaux quartiers inscrivent leurs enfants à l'école de Petit-Enghien et empruntent cette voirie.

 → Renommer le projet : « liaison rue de Coquiane jusqu'au croisement de la rue Caremberg ».
 - Il est nécessaire d'enclencher la démarche dès à présent pour que le projet puisse être mis en œuvre à long terme.

- **Délais de mise en œuvre**
 - La mise en œuvre d'un projet peut-elle commencer dès le moment où on le lance ou doit-elle attendre que tous les feux soient au vert ?

 → Le projet ne peut être mis en œuvre qu'une fois tous les feux au vert, soit après l'étude de la faisabilité, la comparaison avec d'autres projets similaires, etc.

 On peut cependant travailler rapidement sur un projet, pour lequel on cherchera des subventions dans quelques années. Ainsi, pour qu'un projet soit activé en Lot 3, il faut le préparer dès à présent. En outre, si un appel à projets lui correspond, cela permet d'être réactif.

Calendrier

Une période de prudence relative à la consultation citoyenne doit être respectée en vue des élections communale. Celle-ci a pris cours le 1er juin 2024.
S'il est autorisé de travailler avec la CLDR et les groupes de travail fermés (non ouverts au public) et déjà constitués, de nouvelles démarches ne peuvent être entreprises avec les citoyens. Par conséquent, la prochaine échéance est fixée après l'installation des nouveaux conseils communaux, soit en janvier 2025. Dans l'intervalle, l'élaboration du PCDR se poursuit et la CLDR sera consultée au besoin.
Le groupe de travail Patrimoine planifié fin mai n'a pu se tenir pour des raisons d'agendas. Ce groupe étant ouvert au public, il ne pourra être lancé qu'en janvier prochain.

Divers

Aucun point divers n'est abordé.

Le secrétariat,



Stéphanie GUERIN et Nathalie REMY
Fondation Rurale de Wallonie

La Présidence,



Olivier SAINT-AMAND
Bourgmestre